

Résidence de Tourisme
"Les Ecourts"
73530 St JEAN D'ARVES

NOTICE DESCRIPTIVE

25 mars 2004

SOMMAIRE

I - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DES CHALETS ET BATIMENTS D'ENTREE ET ACCUEIL	3
1.1 - INFRASTRUCTURE	3
1.2 - MURS ET OSSATURE	3
1.3 - DALLAGES - PLANCHERS	3
1.4 - CLOISONS DE DISTRIBUTION ET DOUBLAGES	4
1.5 - ESCALIERS ET GARDE CORPS	4
1.6 - CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS	5
1.7 - CHARPENTE BOIS TRAITE	5
1.8 - COUVERTURE EN BACS ACIER PRELAQUE	5
II - LOCAUX PRIVATIFS ET LES EQUIPEMENTS	6
2.1 - SOLS ET PLINTHES	6
2.2 - REVETEMENTS MURAUX	6
2.4 - MENUISERIES EXTERIEURES	7
2.5 - FAUX PLAFONDS	7
2.6 - MENUISERIES INTERIEURES	7
2.7 - PEINTURE	8
2.8 - EQUIPEMENTS INTERIEURS	9
2.8.2.2 Télévision	10
2.8.2.3 Limites de prestations avec V.R.D.	10
2.9 - VENTILATION	11
III - MONTE HANDICAPES	11
IV - PISCINE	12
V - HABILLAGE PIERRE DU MUR DE SOUTENEMENT AU DROIT BATIMENT ACCUEIL	12
VI - PARTIES COMMUNES EXTERIEURES AUX CHALETS ET LES EQUIPEMENTS	12
6.1 - VOIRIE	12
6.2 - ADDUCTION D'EAU POTABLE	13
6.3 - ASSAINISSEMENT	14
6.4 - ELECTRICITE	14
6.5 - GAZ NATUREL	15
6.6 - TELEPHONE	15
6.7 - ESPACES VERTS	16
6.8 - CLOTURES	16
6.9 - RESEAUX DIVERS	16

I - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DES CHALETS ET BATIMENTS D'ENTREE ET ACCUEIL

1.1 - INFRASTRUCTURE

1.1.1 - Fouilles

En masse pour encaissement des ouvrages en infrastructure.

1.1.2 - Fondations

Semelles filantes et isolées sous l'ensemble des chalets, bâtiments Accueil et Edelweiss conforme à l'étude du BET de structure.

1.2 - MURS ET OSSATURE

1.2.1 - Murs d'infrastructures et rez-de-chaussée

1.2.1.1 – Murs périphériques et refends pour chalets dans hauteur RdC

Murs périphériques en béton banché, d'épaisseur suivant étude B.A.

1.2.1.2 Murs périphériques et refends pour Bâtiments Accueil et Edelweiss

Murs périphériques et refends en béton armé banché épaisseur suivant étude B.A. pour R-2, R-1, RdC et 1^{er} étage du bâtiment Edelweiss et mur contre piscine du bâtiment Accueil.

1.2.2 – Structure bois pour chalets pour 1^{er} et 2^{ème} étage et bâtiment Accueil

1.2.2.1 Murs des façades avec ossature bois épaisseur suivant étude de l'ingénieur de structure avec les composants suivants, de l'intérieur vers l'extérieur :

- lambris lasuré
- film pare-vapeur
- laine minérale épaisseur suivant étude thermique
- panneau triply de contreventement
- film pare-vent
- contre lattis
- bardage extérieur en mélèze traité lasuré

1.2.2.2 Murs de refend à l'intérieur des chalets (refends)

Murs de refends entre les logements du 1^{er} étage, à ossature bois épaisseur suivant étude de l'ingénieur de structure avec les composants suivants :

- 2 plaques de plâtre sur ossature bois
- laine minérale
- 2 plaques de plâtre sur ossature bois.

1.3 - DALLAGES - PLANCHERS

1.3.1 – Dallage sur terre plein

Pour chalets, Accueil et bâtiment Edelweiss exécuté sur hérisson en tout venant, isolant thermique à la périphérie, sur 1,5 ml de large, et dallage en béton armé et finition lissée.

1.3.1.1 Dalle portée en béton armé pour chalets et bâtiment Edelweiss, isolant thermique épaisseur suivant étude du B.E.T. et finition lissée.

- R+1 des chalets

- R-1 et RdC Edelweiss

1.3.2 – Planchers du 1^{er} étage des chalets

ils seront exécutés en dalles pleines de béton armé épaisseur suivant étude de structure.

1.3.2.1 Planchers du 1^{er} étage, Accueil zone sanitaires, planchers des étages de l'Edelweiss seront exécutés en dalles pleines de béton armé d'après l'article 1.3.2.

1.3.2.2 Planchers pour balcons

- balcons exécutés en dalle de béton armé au niveau du plancher couvrant le RdC des chalets
- et pour bâtiment Edelweiss au niveau du R-1 et RdC

1.3.2.3 Planchers du 2^{ème} étage des chalets

- plancher ossature bois comprenant :
- 2 plaques de plâtre en sous face
- solivage en bois traité
- isolation sans pare vapeur en laine minérale de 100 + 100 décalée
- plancher en aggloméré de bois
- isolant acoustique type FERMACELL ou équivalent

1.3.2.4 Planchers des balcons en bois

Balcons exécutés en structure bois avec solives et platelage en lames bois traité

1.4 – CLOISONS DE DISTRIBUTION ET DOUBLAGES

1.4.1 – entre pièces principales et pièces de service au RdC des chalets et bâtiment Edelweiss, au R-2, R-1 RdC et 1^{er} étage, et entre logements et combles au 2^{ème} étage

Cloisons de distribution exécutées en panneaux préfabriqués de 0.05 m d'épaisseur totale comprenant une âme alvéolaire et 2 plaques de plâtre cartonné, type PLACOPAN ou équivalent.
Cloisons des gaines conformes aux normes phoniques et règles.

1.4.2 – entre pièces principales et pièces de service au 1^{er} et 2^{ème} étage des chalets

Cloisons de distribution exécutées par une ossature en sapin traité, isolation phonique de 50 mm, finition lambris lasuré, dans les pièces sèches, et finition plaque de plâtre hydrofuge dans les pièces d'eau

1.4.3 – Isolation des murs de façade et pignons en béton pour le RdC des chalets, bâtiment Accueil et bâtiment Edelweiss au R-2, R-1, RdC et 1^{er} étage

Doublement intérieur par complexe isolant thermique collé avec âme isolante et plaque de plâtre.
Ensemble conforme aux règles d'isolation et suivant calcul des déperditions effectué par le thermicien.
Bâtiment Accueil uniquement contre mur derrière piscine.

1.5 – ESCALIERS ET GARDE CORPS

1.5.1 – Escalier ou passerelle pour accès aux chalets

- escaliers exécutés en bois traité avec limons et marches d'escaliers pour accès au R+2 chalets

1.5.2 – Garde corps en bois pour chalets et bâtiment Edelweiss

- garde corps exécutés en bois traité avec main courante et lisses horizontales ou verticales.

1.6 – CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.6.1 – Chutes d'eaux pluviales

- néant

1.6.2 – Chutes d'eaux usées :

Elles seront réalisées en tuyaux PVC prolongés par des ventilations hautes et raccordées en pied aux réseaux publics d'assainissement.

1.6.3 – Branchement aux égouts

Branchements sur réseaux extérieurs au moyen de regards en béton armé.

1.7 – CHARPENTE BOIS TRAITE

1.7.1 – Charpente pour chalets, bâtiment Accueil, bâtiment Edelweiss

- Charpente réalisée en bois traité courant ou en lamellé collé suivant l'étude du BET Structures y compris poteaux en façades
- Chevrons assemblés, isolation thermique en laine de verre de 200 mm avec pare vapeur
- panneau en triply sur chevrons
- planches de rives en épicéa traité
- planche à l'égout en épicéa traité

1.7.1.2. Plafond suspendu au 2^{ème} étage des chalets en sous face des parties habitables

- plaque de plâtre et gouttelette.

1.7.2 – Bardage bois traité sur murs BA

Exécution d'un bardage en lame de mélèze traité, posé sur échelle en bois servant de support qui sera fixé sur murs en BA pour bâtiment Edelweiss suivant les plans de façades.

1.8 – COUVERTURE EN BACS ACIER PRELAQUE

1.8.1 – Etanchéité toiture pour chalets, bâtiments Accueil et Edelweiss

Exécution d'un écran sous toiture type DELTA H.P.V. avec littelage et support bacs

1.8.2 – Couverture en bac acier prélaqué pour chalets, bâtiments Accueil et Edelweiss

Seront réalisées en bac acier prélaqué avec éléments de finition, dispositif garde neige et crochets de service, compris abergement et des sorties en toiture.

II – LOCAUX PRIVATIFS ET LES EQUIPEMENTS

2.1 – SOLS ET PLINTHES

2.1.1 – Sols et plinthes dans les pièces sèches et humides : entrée – séjour – kitchenette – chambre – placard - WC – salle de bains pour les chalets, et logements R-2 et R+1 Edelweiss

Revêtement PVC en lés U2SP2 posé avec une sous couche mousse, dans les salles de bains et WC
Moquette, U2SP2, avec une sous couche mousse, dans les autres pièces
Plinthes en bois dans toutes les pièces.

2.1.2 – Sols et plinthes dans les pièces sèches et humides pour entrée – séjour – kitchenette – chambre – placard – WC des logements R-1 et Rez de chaussée du bâtiment Edelweiss

Revêtement PVC posé en lés classement U2SP2 posé avec une sous couche mousse.
Plinthes en bois dans toutes les pièces.

2.1.3 – Sols des salles de bains pour logements handicapés au R-1 et rez de chaussée du bâtiment Edelweiss

Revêtement en PVC type Taradouche soudé avec bonde au sol pour salle de bains handicapés avec relevés au pourtour.

2.1.4 – Sols des balcons pour chalets au 1^{er} étage, et bâtiment Edelweiss pour balcons au R-1 et RdC

Finition du dessus de dalle BA par un talochage frisé moyen.

2.1.5 – Sols en carrelage avec plinthe assortie pour bâtiment Accueil

En carreaux de grès cérame 30 x 30 de classement U4 P3 posé à la colle ou au mortier pour réception – salon d'animation – bagagerie – local technique – bureau directeur – sanitaires RdC – local piscine filtration
Plinthes assorties dans les locaux désignés ci-dessus.

2.1.6 – Sols en carrelage pour sanitaires des douches et WC au 1^{er} pour piscine

Carreaux en grès cérame anti-dérapant U4 P3 de 20 x 20 posé à la colle ou mortier.
Pas de plinthe.

2.1.7 – Sols avec dalle en BA

Exécution de dalle en béton de 0.50 x 0.50 x 0.05 épr posées sur plots réglables pour terrasse vers Accueil et côté entrée Nord de dimensions 5.00 x 4.00.

2.2 – REVETEMENTS MURAUX

(autres qu'enduit, peinture, papiers peints et tentures)

2.2.1 – Revêtements muraux des pièces de service pour chalets et bâtiment Edelweiss (hors logements handicapés)

2.2.1.1 – Kitchenette

Faïence formant 20 x 20 suivant la gamme proposée par le maître d'ouvrage, répartis dans cuisine comme suit :

- cuisine : 3 rangs avec 1 retour au-dessus et sur la longueur de l'évier

2.2.1.2 – Bains (hors logements handicapés)

Faïence formant 20 x 20 suivant la gamme proposée par le maître d'ouvrage, répartis dans la salle de bains comme suit :

- bains : autour de la baignoire sur 2,00ml de hauteur, et habillages de baignoires.

2.2.1.3 – Bains (logements handicapés)

Revêtement en lés en Taradouche mural collé à plein compris soudure et raccordement avec le Taradouche du sol sur la périphérie de la salle de bains sur toute la hauteur.

2.2.2 – Sanitaires, toilettes, et douches du bâtiment ACCUEIL (rez de chaussée et étage).

Même faïence que l'article 2.2.1.1 ci-avant, sur les murs périphériques des locaux, toute hauteur.

2.4 – MENUISERIES EXTERIEURES

2.4.1 – Menuiseries extérieures pour chalets, bâtiment Accueil et bâtiment Edelweiss

Menuiseries extérieures en sapin traité lasuré, comprenant menuiserie proprement dite, la vitrerie avec double vitrage pour altitude > 1200 m

Portes d'entrée pleines avec isolation et serrure de sûreté 3 points avec 3 clés pour R+1 et R+2 des chalets et RdC et R+1 de Edelweiss.

2.4.2 – Volets bois pour ouvertures extérieures pour chalets et bâtiment Edelweiss

Volets pleins à lames et barres en sapin traité classe 3 lasuré, avec gonds et arrêts sur platine, espagnolette 2 vantaux et crochets à crémaillère.

Serrure pour les volets doubles des logements au rez de chaussée des chalets, et au R-2 du bâtiment Edelweiss

2.5 – FAUX PLAFONDS

2.5.1 – Faux plafond dans bâtiment Accueil

Faux plafond horizontal et rampant dans bâtiment Accueil

Exécution d'un faux plafond sur ossature métallique et plaques plâtre plus 2 couches de laine de verre de 2 x 100 mm dont une couche avec pare vapeur pour zone horizontale et rampant.

2.6 – MENUISERIES INTERIEURES

2.6.1 – Huisserie et bâtis (pour chalets, bâtiment Accueil et bâtiment Edelweiss)

Huisserie bois à recouvrement pour les portes de distribution courantes (celles posées dans les cloisons bois ou placopan)

2.6.2 – Portes intérieures isoplane pour chalets, bâtiment Accueil et bâtiment Edelweiss

Porte à âme alvéolaire, parements isogil, prépeinte avec quincaillerie.

2.6.3 – Portes de placards coulissantes

Sans objet.

2.6.4 – Plinthes en bois pour chalets et bâtiment Edelweiss

Pour les pièces recevant un sol souple, hors salle de bains handicapés.

2.7 - PEINTURE

2.7.1 – Peinture extérieure

2.7.1.1 – Façades

Revêtement extérieur par enduit R.M.E. ou équivalent.

- pour les murs non enterrés en RdC des chalets
- pour les murs non enterrés au R-2 et R-1 du bâtiment Edelweiss
- et certaines zones sur murs pour bâtiment Accueil

2.7.1.2 Sous face des balcons

- laissés bruts de décoffrage

2.7.1.3 peinture des menuiseries extérieures et volets bois (pour chalets, bâtiment Accueil et bâtiment Edelweiss)

Lasure à 2 couches après préparation des supports.

2.7.1.4 sous face des dépassées de toit : sans objet.

2.7.2 – Peinture intérieure (pour chalets, bâtiments Edelweiss, et Accueil)

2.7.2.1 Peinture sur boiseries

Sur huisseries, portes, plinthes bois, poteaux, trappes dans les appartements : peinture glycéro satinée à 2 couches après préparation des supports.

Sur les portes palières, peinture glycéro satinée à 2 couches après préparation.

2.7.2.2 Enduit GS sur murs BA non doublé (pour chalets, bâtiment Accueil et bâtiment Edelweiss)

Enduit GS à 2 passes sur murs BA non doublés.

2.7.2.2.1 dans toutes les pièces sèches et humides dans chalets, bâtiment Accueil et bâtiment Edelweiss

Projection de gouttelette y compris travaux préparatoires sur l'ensemble des murs (hors revêtement faïence et revêtement Taradouche)

2.7.2.3 Enduit GS sur dalle BA pour chalets au RdC, bâtiment Accueil et bâtiment Edelweiss

Enduit GS à 2 passes sur plafond BA

2.7.2.3.1 Sur plafond des pièces sèches et humides : projection de gouttelettes y compris travaux préparatoires sur dalle BA et faux plafonds plâtre

2.7.2.4 Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers. Peinture satinée en 2 couches après préparation des supports.

2.8 – EQUIPEMENTS INTERIEURS

2.8.1 – EQUIPEMENT SANITAIRE ET PLOMBERIE

Equipements de marque ROCCA, robinetterie mitigeuse marque ROCCA

2.8.1.1 Kitchenette

Sans objet (hors chiffrage)

2.8.1.2 Salle de bains pour chalets, bâtiment Edelweiss (hors handicapés)

- ensemble vasque avec tablette stratifiée et meuble sous vasque
- baignoire acier laqué
- robinetteries mitigeuses
- miroirs

2.8.1.3 Salle de bains pour handicapés bâtiment Edelweiss

- ensemble vasque avec tablette stratifiée
- bonde de sol
- robinetteries mitigeuses
- miroirs

2.8.1.4 Sanitaire piscine bâtiment Accueil

- douche avec bac céramique
- ensemble vasque avec tablette stratifiée
- robinetteries mitigeuses
- miroirs

2.8.1.5 WC pour chalets, bâtiment Accueil et bâtiment Edelweiss

- WC en céramique avec mécanisme silencieux, réservoir double chasse (3 et 6 litres) attenant à la cuvette et abattant double.

2.8.1.6 WC suspendu pour handicapés

- WC suspendu avec réservoir et mécanisme silencieux et abattant double

2.8.1.7 Production et distribution eau chaude individuelle

La production d'eau chaude sanitaire sera assurée par un cumulus électrique

2.8.1.8 Alimentation eau froide

Depuis tabouret en limite de bâtiment, distribution eau froide en gaine sortie vers WC avec comptage individuel.

2.8.1.9 Evacuation des appareils

Evacuation des appareils en PVC acoustique jusqu'au regard extérieur. Ventilation primaire des chutes.

2.8.1.10 Branchements en attente

Pour alimentation et évacuation : évier et lave vaisselle dans kitchenette.

2.8.2 – Equipements électriques

NOTA : Coffret de branchement extérieur → lot V.R.D.

Voir avec le lot VRD pour proposer à EDF une implantation des coffrets en les groupant (3 mini) et à chaque fois 1 coffret pour les services communs de trois groupes de chalets (VMC +)

2.8.2.1 Installation type pour chalets, bâtiment Accueil et bâtiment Edelweiss

Tableau électrique avec compteur et disjoncteur dans gaine technique toute hauteur.

Le tableau doit être dans une gaine technique logement (600x250mm toute hauteur ou 450x150 si <35m²).

Appareillage marque ARNOULD, type CLUB, série LUMIERE

a) Chalets

Equipement conforme NFC 15-100

Entrée	:	1 PC – 1 point lumineux dont un extérieur en imposte
Salle de bains	:	1 PC – 1 point lumineux sur simple allumage
WC (pour les T3)	:	1 point lumineux
Séjour	:	5 PC – 1 TV – 1 Tél. – 1 point lumineux sur simple allumage
Kitchenette	:	3 PC – 1 applique sur évier sur simple allumage et alimentation plaque chauffante + sortie de câble 32A (four)+1 prise spécialisée
Chambres des T2	:	1 point minimum -3 PC – 1 TV – 1TEL
Chambres des T3	:	1 point minimum - 3 PC - 1 TEL - 1TV dans 1 chambre

Comptage Commun :

- alimentation des équipements du chapitre chauffage ventilation, et film pour hors gel autour des canalisations.

b) Accueil

Equipement conforme NFC 15-100

Salon	:	6 PC – éclairage double commande luminaires fluorescents et appliques
Réception	:	4 PC – éclairage luminaires fluorescents 400 lux – 1 TV – 1TEL
Bureau	:	5 PC – éclairage luminaires fluorescents 400 lux – 1TEL
Bagagerie et local technique	:	1 PC – un point lumineux
Sanitaires	:	1 PC – 9 points lumineux

c) Bâtiment Edelweiss

Equipement conforme NFC 15-100

Entrée	:	1 PC – 1 point lumineux dont un extérieur en imposte
Salle de bains	:	1 PC – 1 point lumineux sur simple allumage
WC (T3 gardien)	:	1 point lumineux
Séjour	:	5 PC – 1 TV – 1 Tél. – 1 point lumineux
Kitchenette	:	3 PC – 1 applique sur évier sur simple allumage et alimentation plaque chauffante + sortie de câble 32A (four) + 1PC spécialisée
Chambres	:	3 PC – 1 TV – 1TEL.
Cuisine (T3 Gardien)	:	4 PC dont 3 en circuits directe– 1 point lumineux + sortie de câble 32A (four)+ 1 PC spécialisée
Laverie	:	6 PC directes 1 point lumineux.
Dressing	:	1 point lumineux sur simple allumage

2.8.2.2 Télévision

- 1 antenne sur bâtiment Accueil et distribution dans tous les chalets.
- Tranchées : lot V.R.D.
- Installation satellite pour réception des chaînes hertziennes. Possibilité à chaque logement d'adapter ultérieurement un démodulateur pour la réception de chaînes satellites supplémentaires.

2.8.2.3 Limites de prestations avec V.R.D.

2.8.3 – CHAUFFAGE ELECTRIQUE PAR CONVECTEURS

2.8.3.1 Traitement des locaux pour chalets, et bâtiment Edelweiss

- Chauffage des locaux par convecteurs électriques
- Film chauffant autour des canalisations d'eau dans les gaines techniques
- Salle de bains chauffage par convecteur soufflant sur minuterie
- Régulation incorporée permettant des allures de fonctionnement programmé
- Alimentation électrique de l'armoire de chauffage avec les protections.

2.8.3.3 Accueil

- Chauffage électrique par le sol

2.9 - VENTILATION

2.9.1- Principes Généraux

- La ventilation est du type ventilation mécanique

2.9.2 - Traitement des locaux pour chalets, bâtiment Accueil et bâtiment Edelweiss

- Ventilation mécanique hygroréglable collective des sanitaires par extraction dans les locaux à pollution spécifique, entrée d'air sur menuiserie.
- Réseau de gaine en tôle d'acier galvanisé en gaine.
- Caisson d'extraction en comble comprenant le rejet en toiture.

2.9.3 - Accueil

- Ventilation mécanique des sanitaires
- Ventilation de la buanderie et chauffage

III – MONTE HANDICAPES

Mise en place de monte handicapés sur 1 niveau pour :

- bâtiment Accueil : du niveau 0 au R+1
- bâtiment Edelweiss : du niveau R-1 au RdC. Si nécessaire et suivant implantation définitive.

IV - PISCINE

Construction d'une piscine (chauffée et couverte) aux dimensions suivant plans de masse avec équipement complet pour la filtration de l'eau.

Les plages périphériques seront réalisées en dalles béton teintées anti-dérapantes posées sur plots réglables.

Et matériels nécessaires au fonctionnement.

V – HABILLAGE PIERRE DU MUR DE SOUTÈNEMENT AU DROIT BATIMENT ACCUEIL

Habillage en pierre de 2 cm d'épaisseur en taille adoucie, calpinage suivant plans de l'Architecte compris agrafage par crochets inox et tous détails d'ajustage et habillage de certains tableaux d'ouverture.

Contre mur de soutènement côté Nord et Sud y compris murs plateforme élévatrice sur le dessus et sur 1.10 de hauteur côté piscine sur la longueur.

VI – PARTIES COMMUNES EXTERIEURES AUX CHALETS ET LES EQUIPEMENTS

6.1 - VOIRIE

6.1.1 - Description

L'accès à la Résidence sera réalisé à partir d'un tronçon de voirie aménagé par la Commune de Saint-Jean-d'Arves à l'Ouest du terrain.

La Commune réalisera également une aire de manœuvre pour les véhicules de service (bus, ramassage ordures, pompiers) et des places de stationnement.

La voirie, réalisée par l'opération comprend une voie "basse" Sud et une voie "haute" Nord.

La voirie Sud desservira les bâtiments Edelweiss et Accueil ainsi que 13 chalets, 57 places de parking couvertes et 44 places de parking extérieures.

En extrémité de chacun des voies, sera aménagée une aire de retournement pour véhicules légers.

6.1.2 - Caractéristiques

- Les voies de desserte Sud et Nord seront composées d'une chaussée de 5.00 m de largeur avec dévers unique de 2% côté amont.

- Les chaussées seront du type lourde

- Sur le tronçon de chaussée situé au droit des bâtiments Edelweiss et Accueil, la structure sera renforcée par une couche de grave bitume 0/14 (6 cm) afin de permettre aux éventuels camions d'effectuer les livraisons et de faire demi-tour.

- La chaussée sera délimitée côté fil d'eau par un caniveau CC1 et côté opposé par une bordure arasée pour bloquer le revêtement
- Les places de parking extérieures et les places de parking couvertes recevront la même structure que les chaussées
- Les allées piétonnes d'accès aux chalets seront gravillonnées ou engazonnées
- Des escaliers avec des marches en béton ou en caillebotis en acier galvanisé ou avec des marches bloquées par rondins de bois seront créés sur les allées d'accès aux chalets
- Des glissières de sécurité en bois seront installées en extrémité de certains parkings en remblais (voie Sud) ou en surplomb
- Les talus seront retenus par des murs de soutènement en béton armé ou des enrochements en bordure de voirie ou de parkings extérieurs
- Préalablement à la construction des voies, seront exécutées toutes les tranchées nécessaires à la mise en place des canalisations des divers réseaux et au branchement des lots, les fonds de tranchée seront nivelés selon les pentes à observer, les parois seront dressées verticalement et étayées, le cas échéant. Les tranchées sous chaussées seront remblayées en gravier tout-venant.
- Les terrassements incluent les terrassements en déblais jusqu'à - 0.50 m sous les niveaux finis des chalets, bâtiments et parkings couverts
- Après construction des chalets et bâtiments, sera effectué le remblaiement périphérique des bâtiments

6.2 - ADDUCTION D'EAU POTABLE

6.2.1 – Réseau Public

L'opération sera raccordée à l'Ouest sur le réseau d'eau potable Ø 125 existant sous la voie communale.

6.2.2 - Caractéristiques du réseau à créer

- Une canalisation Ø 100 mm sera mise en place depuis la conduite précitée sous la voie principale Sud jusqu'au droit du chalet 17. Cette canalisation sera ensuite prolongée en diamètre 60 mm jusqu'au chalet 12
- Une deuxième canalisation Ø 100 mm sera posée depuis la première canalisation au droit du Bâtiment Accueil, jusqu'au chalet n° 9 ; elle sera ensuite prolongée en diamètre 60 mm jusqu'au chalet 11
- Trois poteaux d'incendie seront installés pour la défense contre l'incendie :
 - 1 au Nord bâtiment Accueil
 - 1 au droit chalet 17
 - 1 au droit chalet 9

6.2.3 - Travaux de construction

- Les canalisations Ø 100 et Ø 60 seront en fonte standard 2 GS. Les canalisations seront enterrées à une profondeur minimum de 1.20 m et enrobés de sable.
- Robinets de prise en charge : ils seront placés sous bouches à clé, au départ de chaque branchement de chalet ou bâtiment. Les canalisations de branchement seront en polyéthylène haute densité 16 bars Ø 36/50 pour chaque chalet ou bâtiment

- Ventouse-vidange : les ventouses ou vidanges nécessaires au bon fonctionnement du réseau seront éventuellement mises en place.

6.3 - ASSAINISSEMENT

6.3.1 - Réseau Public

- Une canalisation Eaux Usées (Ø 200 mm) existe sous la voie communale au Sud de l'opération
- Une canalisation Eaux Usées (Ø 200 mm) communale traverse le terrain de l'opération du Nord au Sud, elle devra être déviée avant construction du chalet 12.
- Un ruisseau borde le terrain en limite Est et un fossé permet l'évacuation des eaux pluviales le long de la voie communale au Sud.

6.3.2 - Caractéristiques du réseau à créer

A l'intérieur de l'opération, un réseau de type séparatif sera mis en place sous la voirie intérieure projetée.

Toutes les eaux usées et pluviales en provenance des chalets et bâtiments seront dirigées sur ces réseaux séparatifs.

Les eaux pluviales de ruissellement de voirie recueillies par les caniveaux CC1 seront reprises par des tabourets-grilles et rejetées dans le réseau eaux pluviales

Côté amont des chaussées et parkings, seront mis en place des drains raccordés au réseau d'eaux pluviales

De même, les canalisations de drainage des chalets et bâtiment, seront raccordées au réseau eaux pluviales

6.3.3 - Dispositions techniques

Le réseau collectif interne de l'opération sera composé de canalisations préfabriquées Ø 200 mm en PVC (CR 8) pour les eaux usées et en PVC (CR 8) Ø 300 et Ø 400 pour les eaux pluviales

Les canalisations de branchement (eaux usées) entre les chalets et les réseaux seront constitués de tuyaux Ø 160 mm en PVC (CR 8).

Les regards de visite de diamètre intérieur 1000 mm seront préfabriqués et recouverts d'un tampon fonte ductile

Les eaux pluviales de ruissellement de voirie seront recueillies par des bouches d'égout à grille concave sous chaussée (0.55 m x 0.55 m), comportant une décantation de 0.30 m de profondeur. Les tronçons de voirie dont la pente longitudinale est égale ou supérieure à 10%, seront pourvus de caniveau-grille en fonte de 0.40 m de largeur en travers de la chaussée.

Les eaux usées de chacun des chalets seront évacuées dans les regards (0.40 m x 0.40 m) disposés côté réseaux. Le regard de branchement eaux usées sera muni d'un tampon fonte à fermeture hydraulique.

6.4 - ELECTRICITE

6.4.1 - Réseaux existants

L'opération sera alimentée en BT à partir d'une nouvelle alimentation HTA réalisée par EDF en limite Sud du terrain.

6.4.2 - Réseaux HTA et BT à créer

- Il est prévu de prolonger l'alimentation HTA jusqu'à un poste de transformation à réaliser en bordure de la voie Sud (entre le parking couvert 11b et l'allée piétonne)
- Le poste de transformation (avec 2 transformateurs de 630 kVA) sera réalisé dans le prolongement des parkings couverts et accessible depuis la voie Sud
- A partir de ce poste, seront posés 9 câbles BT (3 x 240 mm²) souterrain jusqu'aux coffrets de coupure 200 A installés en façade des chalets et des autres bâtiments
- Un coffret S 20 de comptage pour communs (chauffage base et ventilation) sera installé au droit du chaque chalet
- Le réseau BT sera doublé par le réseau de téléreport posé en parallèle

6.4.3 - Réseau d'éclairage à créer

De même, le réseau d'alimentation d'éclairage extérieur de la Résidence de Tourisme sera réalisé en souterrain par des câbles appropriés, en bordure des voies intérieures

Il sera assuré par des candélabres de 5 m de hauteur, équipés de luminaires décoratifs avec lampe 80 W. Les luminaires seront espacés de 25 m à 30 m environ. Des arceaux de protection seront posés aux pieds des candélabres

L'éclairage extérieur sera raccordé à un coffret de comptage et de commande d'éclairage public encastré dans la façade du poste de transformation

6.5 - GAZ NATUREL

Néant

6.6 – TELEPHONE

6.6.1 – Réseaux publics

Un réseau souterrain de téléphone (4 Ø 42.6/50) existe sous la voie communale au Nord de l'opération.

6.6.2 - Réseaux à créer

Le projet de desserte téléphonique du groupe immobilier sera soumis au Service FRANCE-TELECOM (Unité Régionale de Réseau Alpes) qui établira le raccordement dans le cadre du réseau général.

Il sera réalisé par le constructeur, le génie-civil intérieur nécessaire à la desserte téléphonique de l'opération qui sera placé sous la voie intérieure ; le réseau sera constitué de chambres de tirage normalisées L2T, L1T et de fourreaux PVC Ø 41.4/45. Les branchements seront réalisés par 2 fourreaux PVC Ø 41.4/45 jusqu'aux pénétrations dans les chalets ou bâtiments

6.6.3 – NOTA : Travaux non prévus

- les parkings communaux et les voiries
- le transformateur EDF
- l'alimentation haute tension jusqu'au transformateur
- les lignes principales de France Télécom
- dans le hameau hors câblage et raccordement de France Télécom

6.7 - ESPACES VERTS

6.7.1 - Les espaces verts seront aménagés de la façon suivante :

- reprise de la terre végétale stockée
- mise en forme de surfaces à engazonner
- travail du sol, épierrage
- semis de gazon d'aspect rustique
- roulage

Il sera planté 20 arbres à moyen développement, sur les espaces libres entre chalets

6.8 - CLOTURES

Sans objet

6.9 – RESEAUX DIVERS

Raccordement sur réseaux principaux publics.